

Ville de Beauharnois

3^e séance du conseil municipal

Séance extraordinaire

Tenue le 22 janvier 2019 à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 660, rue Ellice à Beauharnois conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes à laquelle sont présents, les membres du conseil sous la présidence du maire Bruno Tremblay, formant la totalité des membres.

Sont également présents à cette séance, madame Manon Fortier, greffière et monsieur Alain Gravel, directeur général.



1.0 Ouverture de la séance

- 1.1 Ouverture de la séance à 18 h 50
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Administration générale et Service du greffe

- 2.1 Demande d'autorisation pour poursuivre un contrat en cours d'exécution avec une entreprise inscrite au RENA –Mélimax Transport inc.

3.0 Affaires nouvelles

4.0 Communication des membres du conseil

5.0 Période de questions

6.0 Levée de la séance.